

# Organisation du département

Le **chef de département** gère le département (budget, fonctionnement et investissements, personnels, pédagogie, atelier, recrutement, relations extérieures, communication du département (site web, réseaux sociaux, ...) et préside les jurys de fin de semestre et d'attribution du BUT.

Les propositions de ces jurys sont effectuées au grand jury de l'IUT présidé par le Directeur de l'IUT qui valide ces propositions.

Il est assisté par :

- **Un directeur des études** qui s'occupe de la constitution des groupes d'étudiants, de la gestion des locaux, des emplois du temps et des problèmes de fonctionnement liés aux enseignements, de la gestion des notes, et de l'Intranet.
- **Des enseignants** effectuant des tâches pédagogiques annexes comme la gestion des stages, des projets, les infos-lycées...

Le chef de département et le directeur des études sont membres du comité de direction avec leurs collègues des autres départements, le Responsable du Service de Formation continue, le Chef des Services Administratifs et le Directeur.

Le comité de direction se réunit une fois par semaine.

Le Chef de Département est membre de l'Assemblée des Directeurs de Département CJ qui coordonne leurs actions à l'échelle nationale.

L'Assemblée se réunit tous les deux mois. Le programme de formation est mis à jour par une Commission Pédagogique Nationale tous les sept ans.

## Utilisation des salles :

Une salle informatique équipée d'une imprimante en réseau est mise à la disposition des étudiants en accès libre.

Ces derniers doivent respecter la charte informatique de l'URCA, et tout manquement conduira à des sanctions.

---

Revision #2

Created 7 July 2025 08:56:17 by Charlize

Updated 7 July 2025 10:01:16 by Charlize